



BUREAU

Réunion du mardi 21 Septembre 2021

Procès-Verbal N°524

Présents : Boulord, Giroud-Garampon, Mallet, Montmayer, Sozet, Vachetta

Excusés : Ciceron, Truwant

.....

MANQUE D'ARBITRES

Devant le manque d'arbitres, le bureau prend la décision de supprimer la caisse de péréquation dans la catégorie seniors D4. L'indemnité d'arbitrage devra être réglée le jour du match à parts égales entre les deux équipes.

Afin de remédier à l'absence d'arbitres en D3 seniors, le bureau propose à la commission des arbitres de ne désigner qu'un seul arbitre sur le niveau D1 seniors. Les arbitres assistants seront proposés arbitres assistants ligue ou arbitre central en district. Si cette proposition est confirmée par la CDA, elle s'appliquera à compter des 9 et 10 octobre.

Si un nombre important d'arbitres non licenciés à ce jour revenait à l'arbitrage, la position de ce jour serait revue.